

La francisation des entreprises // témoignages

MME ISABELLE BESNER ET M. ÉRIC BERTRAND // BOMBARDIER AÉRONAUTIQUE

Bravo à BOMBARDIER AÉRONAUTIQUE

Afin de poursuivre ses efforts en matière de francisation, le Centre de finition Global (CFG) et le Service de la formation linguistique de Bombardier Aéronautique (BA) ont mis de l'avant, à l'automne 2011, un projet pilote visant à offrir aux travailleurs et travailleuses du CFG la possibilité de s'inscrire à des cours de français, langue seconde, sur les lieux du travail et pendant les heures de travail.



Malheureusement, ce projet pilote s'est révéélé difficilement accessible aux travailleuses et travailleurs syndiqués. Par exemple, le test de classement téléphonique était difficilement envisageable étant donné que la plupart d'entre eux n'ont pas de poste téléphonique fixe. De plus, la portion du cours donné en ligne présentait une difficulté quasi incontournable parce que tous et toutes n'ont pas accès à un ordinateur. Il a donc fallu que l'entreprise revoie sa façon de faire afin de l'adapter à la réalité de son personnel syndiqué.

Ce qui devait être fait a été fait : des entrevues face à face pour les tests de classement; une formule de cours plus traditionnelle, c'est-à-dire entièrement en classe au lieu d'une portion en ligne; et des heures de cours qui tiennent compte des quarts de travail et du lieu de travail.

Ce projet pilote sert maintenant de base à la mise en place du nouveau programme *FRAN* qui débutera au printemps 2012. La grande collaboration des employés du CFG qui ont participé au projet pilote a été un élément déterminant pour la mise en place du nouveau programme. Aujourd'hui, c'est l'ensemble des travailleuses et travailleurs syndiqués du Québec qui ont accès à la

formation en français. La formation est assurée par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys avec le soutien financier d'Emploi-Québec.

En tant que représentant syndical et en tant que membre du comité de francisation, je tiens à souligner la contribution de Mme Isabelle Besner, responsable de la formation linguistique chez BA, et de M. Éric Bertrand, conseiller en communications au CFG, pour leur excellent travail et pour avoir rendu ce projet accessible à tout le personnel. Fier de ce projet, Bombardier Aéronautique encourage fortement son personnel à apprendre ou à parfaire sa connaissance du français en participant en grand nombre à ce projet.

Les membres syndiqués du comité de francisation chez Bombardier sont issus des rangs de l'Association Internationale des Machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'Aérospatiale (AIMTA) et du Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA)



JOCELYNE JOSEPH // QUALITY HOTEL DE DORVAL

La voix militante d'une citoyenne venue d'ailleurs

Jocelyne Joseph travaille au Quality Hotel de Dorval depuis bientôt 19 ans. Elle y a débuté comme préposée aux chambres et, aujourd'hui, elle représente, à titre de présidente de la section locale 2727 de l'Union des employés et employées de service, section locale 800, les quelque 80 travailleuses et travailleurs syndiqués. En tout et pour tout, l'hôtel embauche de 100 à 120 personnes qui exercent divers métiers : préposés aux chambres, préposés à la buanderie, serveurs, cuisiniers, réceptionnistes et bien d'autres. Quand Jocelyne Joseph aborde la question de la francisation de son milieu de travail, on a peine à en croire nos oreilles. « Tout d'abord, dit-elle, le directeur de l'hôtel ne parle pas français. Dans un tel cas, les communications sont

transmises en anglais aux chefs de service. Concernant le personnel de soutien, comme il est majoritairement composé de personnes immigrantes et de Québécois et Québécoises qui ne parlent pas ou peu le français, les communications entre les travailleurs se font tantôt dans la langue anglaise, tantôt dans la langue maternelle de la personne. »

Jocelyne Joseph trouve anormal qu'une telle situation prévale dans son milieu de travail et elle s'étonne que la direction de l'entreprise, à sa connaissance, n'ait jamais été contrainte à se soumettre aux obligations de francisation prévues dans la Charte de la langue française. « Un comité de francisation devrait pourtant exister, mais les représentants syndicaux n'en ont jamais entendu parler. Ce milieu de travail, qui évolue quasi exclusivement en anglais, laisse peu de chance à

quiconque ne connaît pas la langue anglaise et souhaite travailler au Quality Hotel de Dorval. En privilégiant ainsi l'anglais comme langue première du travail, les personnes immigrantes qui ne parlent pas anglais sont exclues. »

Avec toute la détermination qu'on lui connaît, Jocelyne Joseph travaille en collaboration avec l'organisme Formation de base pour la main-d'œuvre (FBDM) dans le but d'organiser des cours de français. Elle milite également pour que le personnel de l'hôtel réclame davantage de français au travail. « Par exemple, si la clientèle francophone insistait plus pour être servie en français, cela nous donnerait un bon coup de main. »